

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE L'AIN & ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE

N° d'ordre : 20260407-03DCC



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 7 Avril 2026**

L'An deux mille vingt-six, le mardi sept avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à salle des fêtes Albert Tramblay à Vonnas, sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)	COMMUNES	DELEGUES	Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	O. METRAL	X			Mézériat	G. DUPUIT	X		
	H. PORNON (suppléant)					N. ROBIN	X		
Biziat	G. AGATY	X			Perrex	E. BOZONNET	X		
	M. BOUCHARD (suppléant)					J.-J. VIGHETTI			X
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	X			Pont-de-Veyle	E. MATHEY (suppléante)			
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE	X		
Chaveyriat	G. ROPY	X			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	X		
	F. BERTILLOT (suppléante)					D. DOUVRES	X		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	X			Saint Cyr-sur-Menthon	V. CONNAULT (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					K. PALLE		X	
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	X			Saint Genis-sur-Menthon	B. PELLETIER	X		
	C. TURCHET	X				F. CHAGNARD	X		
	D. FAYEMI	X				C. GREFFET	X		
Cruzilles-les-Mépillat	D. BOYER		X		Saint Jean-sur-Veyle	S. DURANCEAU (suppléant)			
	A. BIGOT (suppléante)	X				A. RENOUD-LYAT	X		
Grièges	A. GREMY	X			Saint Julien-sur-Veyle	H. LOUREAUX (suppléant)			
	T. LAURENT	X				S. REVOL	X		
	L. CAZABON	X				H. BOURGE (suppléant)			
Laiz	S. SCHAUVING	X			Vonnas	A. GIVORD	X		
	S. MARECHAL GOYON	X				N. DUCLOS	X		
						C. RABUEL	X		
						E. DESMARIS	X		
						C. DESMARIS	X		

Envoi de la convocation : 01/04/2026

Affichage de la convocation : 01/04/2026

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 30

- Karine PALLE a donné pouvoir à Bruno PELLETIER

**A l'unanimité, Monsieur Gilles ROPY est désigné Secrétaire de séance.**

**OBJET : AFFAIRES GENERALES - Désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte Veyle Vivante**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5711-1, L5211-1 et L2121-21 ;

Accusé de réception en préfecture  
001-200070555-20260407-20260407-03DCC-DE  
Date de télétransmission : 24/04/2026  
Date de réception préfecture : 24/04/2026

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique (NOTRE) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019 mentionnant notamment la compétence obligatoire « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement », ainsi qu'un ensemble de compétences optionnelles complémentaires ;

**Considérant** que par application du mécanisme de substitution, dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI, la Communauté de communes siège dans le syndicat mixte Veyle Vivante en lieu et place des communes ;

**Considérant** que conformément aux statuts du syndicat, la Communauté de communes est représentée au sein de ce syndicat par 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants ;

**Considérant** que suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires intervenu en mars 2026, il est nécessaire de procéder à la désignation des nouveaux représentants titulaires et suppléants de la Communauté de communes au sein du syndicat mixte Veyle Vivante ;

**Considérant** que le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;

**Considérant** que s'agissant de nominations, elles se font par le biais d'un scrutin uninominal secret ;

**Considérant** que pour le poste de 1<sup>er</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

BOUCHARD MARC : 27

**Le Conseil communautaire,**  
**Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Marc BOUCHARD 1<sup>er</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 1<sup>er</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

BOUCHARD MARC : 27

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Marc BOUCHARD 1<sup>er</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 2<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

MANIGAND Jean-Marie : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Jean-Marie MANIGAND 2<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 3<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

DURANDIN Patrick : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Patrick DURANDIN 3<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 4<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

GABILLET François : 29

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. François GABILLET 4<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 5<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 5

Suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

GREMY Annick : 26

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT Mme Annick GREMY 5<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 6<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

MONIER Joël : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. Joël MONIER 6<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 7<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

MICHEL Luc : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Luc MICHEL 7<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 8<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

BROYER Vincent : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Vincent BROYER 8<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 9<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

BIBET Régis : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

**ELIT M. Régis BIBET 9<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;**

**Considérant** que pour le poste de 10<sup>ème</sup> titulaire, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

RABUEL Claude : 27

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. Claude RABUEL 10<sup>ème</sup> titulaire au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 1<sup>er</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

LHOSTE Florence : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT Mme Florence LHOSTE 1<sup>ère</sup> suppléante au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 2<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

JOURNEAU Damien : 27

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. Damien JOURNEAU 2<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 3<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

Nombre de bulletins par candidat :

JAMBON Michel : 24

TURCHET Caroline : 1

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à la majorité,**

ELIT M. Michel JAMBON 3<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 4<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

FAUVAIN Grégoire : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. Grégoire FAUVAIN 4<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 5<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

DANNACHER Michèle : 26

FAYEMI Dominique : 1

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à la majorité,**

ELIT Mme Michèle DANNACHER 5<sup>ème</sup> suppléante au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 6<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

LORIN Christian : 28

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. Christian LORIN 6<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 7<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

BOZONNET Eric : 28

DOUVRES Dorian : 1

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à la majorité,**

ELIT M. Eric BOZONNET 7<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 8<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

THOMAS Annette : 26

MARECHAL-GOYON Sylvie : 1

**Le Conseil communautaire,  
Après avoir voté, à la majorité,**

ELIT Mme Annette THOMAS 8<sup>ème</sup> suppléante au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 9<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Nombre de bulletins par candidat :

TRONCY René : 27

Accusé de réception en préfecture  
001-200070555-20260407-20260407-03DCC-DE  
Date de télétransmission : 24/04/2026  
Date de réception préfecture : 24/04/2026

**Le Conseil communautaire,**  
**Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. René TRONCY 9<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante ;

**Considérant** que pour le poste de 10<sup>ème</sup> suppléant, au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 31

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Nombre de bulletins par candidat :

AUBLANC Jean-Claude : 28

**Le Conseil communautaire,**  
**Après avoir voté, à l'unanimité,**

ELIT M. Jean-Claude AUBLANC 10<sup>ème</sup> suppléant au sein du syndicat mixte Veyle vivante.

Le Président

Christophe GREFFET



Le Secrétaire de séance

Gilles RAPY

Certifié exécutoire

Affiché le : 24/04/2026

Transmis en Préfecture le :

24/04/2026

**Voies et délais de recours :** En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la ~~juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision en question.~~

001-200070555-20260407-20260407-03DCC-DE  
Date de télétransmission : 24/04/2026  
Date de réception préfecture : 24/04/2026